

# Parc naturel régional du Vercors

## BUREAU SYNDICAL : DÉCISIONS

01 juillet 2020 à 18 heures à Lans-en-Vercors

*Le premier juillet deux mille vingt, le Bureau du Parc Naturel Régional du Vercors, dûment convoqué le vingt-six juin deux mille vingt par le Président, s'est réuni en visioconférence pour cause de confinement (circonstances exceptionnelles liées à la pandémie du COVID-19)*

### **Délégués présents :**

ADENOT Jacques, Délégué de Saint-Nizier-du-Moucherotte  
 AGERON Philippe, Délégué de Pont-en-Royans  
 ALLEYRON-BIRON Robert, Délégué de La Rivière  
 FILLET Pierre Louis, Délégué de la CC du Royans-V.  
 GIMELLE Dominique, Délégué de Saint-Nazaire-en-Royans  
 KRAEMER Michaël, Délégué de la CCMV  
 MONIN Yves, Délégué de Seyssinet  
 PEYRETOU Nicolas, Délégué de La Motte-Fanjas  
 VARTANIAN Michel, Délégué de Chamaloc  
 VAUSSENAT Bertrand, Délégué de La Chapelle-en-Vercors

### **Délégués excusés ayant donné pouvoir :**

BAUDRIER Yves, Délégué de Saint-Agnan-en-Vercors  
 CHABERT Gilles, Délégué Région Auvergne-Rhône-Alpes  
 HELMER Nathalie, Conseil Départemental de la Drôme  
 MARITON, Délégué de Crest  
 MAYET Alain, Délégué de Chichilianne  
 PFANNER Virginie, Déléguée Région AuRA  
 TREGRET Agnès, Déléguée du Percy-en-Trièves

### NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

En exercice : 35  
 Présents : 10 (mini 10)

### NOMBRE DE VOIX

En exercice : 47  
 Présentes : 10  
 Pouvoirs : 15  
 Total : **25** (mini 25)

### **Délégués excusés :**

MERIAUX Pierre, Délégué de Grenoble  
 MICHELON Carole, Déléguée de Romans

### **Participait également :**

PUTOT Olivier, Directeur du Parc du Vercors

**Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance.**

Le Bureau Syndical approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du Bureau du 03 juin 2020.

Après avoir entendu l'exposé du Président, et après échanges de vues et interventions, le BUREAU, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE -

**Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors**  
**Séance du Bureau Syndical du 01 juillet 2020**

Convention avec le SDED concernant la maîtrise de la demande d'énergie  
sur le patrimoine bâti du Piroulet à Vassieux-en-Vercors

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme (Territoire d'énergie Drôme) met en place des mesures visant à lutter contre le réchauffement climatique au travers notamment d'un volet efficacité énergétique. Dans ce cadre il engage un dispositif d'accompagnement aux investissements d'économie d'énergie dans le patrimoine bâti public pour aider les collectivités drômoises à mettre en œuvre leur plan d'action sur la transition énergétique.

En contrepartie de l'adhésion du Parc naturel régional du Vercors au « service de Conseil en Energie de Territoire d'énergie Drôme » pour un coût de 3 607,20 euros par année civile, le SDED apportera une aide aux travaux d'économie d'énergie du Piroulet via un accompagnement technique et une aide financière de 32 000 euros sur 2 ans.

**à l'unanimité :**

- de VALIDER l'adhésion du Parc du Vercors au « service de Conseil en Energie de Territoire d'énergie Drôme » pour un coût de 3 607,20 euros,
- d'AUTORISER le Président à solliciter l'aide financière du SDED pour les travaux d'économie d'énergie effectués au Piroulet en 2020,
- d'AUTORISER le Président à signer tous actes et pièces relatifs à ce dossier.

**Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors  
Séance du Bureau Syndical du 01 juillet 2020**

Service de Remplacement du Vercors : Avenant à la convention et attribution d'une subvention 2020

L'association dénommée "Service de Remplacement du Vercors" a la forme de «Groupement d'Employeurs ayant pour objet principal de mettre des remplaçants à la disposition d'exploitants agricoles ». La mise à disposition de un ou plusieurs salariés aux adhérents se réalise dans le cadre des missions de remplacement pour motifs : Maladie/Accident, Congés, vacances, Maternité, Formation, Décès, Exercice d'un Mandat Professionnel électif ou syndical. Il s'agit de remplacer le chef d'exploitation, les membres de la famille non salariés travaillant sur l'exploitation, les salariés de l'exploitation.

Le Parc accompagne le Service de Remplacement depuis 2002 notamment par le versement d'une aide financière. Pour l'année 2020, Il est proposé d'attribuer une subvention de 40 000 € et de signer un avenant à la convention initiale d'avril 2002.

Le versement de cette subvention se fera à la demande de l'association sur présentation d'un appel de fond. Le groupement s'engage à fournir les résultats comptables ainsi que le bilan d'activité de l'année écoulée à l'issue de son assemblée générale et au plus tard avant la date du vote du Compte Administratif du Parc du Vercors.

**à l'unanimité :**

- d'APPROUVER l'avenant prolongeant la convention d'objectifs de 2002 pour l'année 2020,
- d'ATTRIBUER une subvention à l'association de 40 000€, dont les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2020,
- d'AUTORISER le Président à signer l'avenant à la convention ainsi que tous les documents et pièces nécessaires à ce dossier.

**Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors**  
**Séance du Bureau Syndical du 01 juillet 2020**

Plan loup-Vercors : Expérimentation vache Hérens dans les troupeaux

Le syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors (SM-PNRV) est concerné par le retour du loup sur son territoire depuis la fin des années 90. Le Bureau exécutif a validé en septembre 2018 un « plan d'actions Vercors : loup & territoire », dont l'objectif est de proposer des actions spécifiques au massif, notamment des actions d'expérimentation de moyens de protection.

En 2019, des éleveurs de vaches Hérens ont souhaité être accompagnés et inscrire leur projet dans le Plan loup Vercors pour déposer un projet d'expérimentation sur la protection des troupeaux bovins par la vache Hérens. Ainsi, aux côtés de l'OSUE RAR section Hérens, le Parc a déposé un projet d'expérimentation auprès du conseil scientifique national loup, en septembre 2019.

Ce dernier ne s'est pas prononcé sur l'étude mais le préfet coordonnateur du plan national « loup et activités d'élevage » a souhaité encourager l'initiative des éleveurs. Ainsi, une première étape du projet est ici proposée : caractériser les traits de comportement des vaches Hérens pour initier un suivi de sa capacité de protection. Cette première étape vise à objectiver les observations empiriques des éleveurs, dans des contextes variés. La présence des loups sera ainsi analysée, ainsi que les réactions des lots accompagnés d'une Hérens ou non. Elle sera suivie par un déploiement plus important de l'expérimentation, qui fera l'objet d'une autre sollicitation financière de l'État.

**Objectifs attendus :**

Les objectifs portés par le Syndicat mixte du Parc du Vercors dans son engagement au sein de ce projet d'expérimentation auprès des éleveurs d'Hérens sont multiples :

- encourager l'initiative des éleveurs et les accompagner dans leur souhait d'expérimentation de protection des bovins
- mieux comprendre la prédation sur les bovins pour développer les moyens de protection
- objectiver les connaissances empiriques des éleveurs dans le but de déployer des moyens de protection reconnus et efficaces

**Plan de financement 2020 :**

Dépenses		Recettes	
Caractérisation/objectivation des comportements des vaches Hérens dans différents contextes	25000 €	Etat (80%)	30000 €
Achat de matériel	5000 €		
Coordination du projet	7500 €	Auto-financement (20%)	7500 €
<b>Montant total</b>	<b>37500 €</b>		<b>37500 €</b>

La part d'auto-financement pourra faire l'objet d'une valorisation du temps agents. La structure ne bénéficiant pas de la récupération de la TVA, les dépenses sont exprimées en TTC.

Le budget ainsi réparti est de 37500 € financés à 80 % sur des crédits État et 20 % d'auto-financement.

**à l'unanimité :**

- d'APPROUVER le plan de financement du projet « Hérens & Loup : expérimentation d'un moyen de protection des troupeaux bovins »
- d'AUTORISER le Président à solliciter ces subventions auprès de l'Etat et à signer tous les documents et pièces nécessaires.
- d'AUTORISER le Président à signer l'avenant à la convention ainsi que tous les documents et pièces nécessaires à ce dossier.

## **FEUILLET DE CLÔTURE**

### **Bureau Syndical – séance du 01 juillet 2020**

- 2020.B 43** Convention avec le SDED concernant la maîtrise de la demande d'énergie sur le patrimoine bâti du Piroulet à Vassieux-en-Vercors
- 2020.B 44** Service de Remplacement du Vercors : Avenant à la convention et attribution d'une subvention 2020
- 2020.B 45** Plan loup-Vercors : Expérimentation vache Herens dans les troupeaux

***Fait et délibéré le 01 juillet 2020 et ont signé les membres présents,***

**à Lans-en-Vercors, le 01 juillet 2020.**

**Le Président,**

**Jacques ADENOT.**

**#signature#**